

CERTIFICATION RELATIVE AUX COMPÉTENCES DE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE / TUTEUR

PROGRAMME

OBJECTIFS

- Accueillir et faciliter l'intégration de l'alternant.
- Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle.
- Participer à la transmission des savoir-faire.
- Participer à l'évaluation des apprentissages.

JOUR 1

- **Tuteur, maître d'apprentissage : Cadre général**

- > Comprendre et appliquer le cadre juridique lié aux contrats en alternance.
- > Forme et durée des contrats, réglementation, durée de formation et statut du salarié.
- > Spécificités de la réglementation des mineurs.
- > Détenir les informations nécessaires à la mission de tuteur et de maître d'apprentissage.

- **Intégration de l'alternant à son nouvel environnement professionnel**

- > Accueil, accompagnement et parcours d'intégration de l'alternant.
- > Présenter l'entreprise, le rôle du maître d'apprentissage, le projet professionnel de l'alternant et sa place dans l'environnement de l'entreprise.
- > Présentation des équipes, des niveaux hiérarchiques et de l'organisation générale des services.
- > Les clés de la planification, du suivi régulier de l'alternant et du maintien de la motivation au quotidien.

- **Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle**

- > Distinguer et savoir expliquer le cadre légal, les droits et les devoirs des différentes parties liées par le contrat d'apprentissage et/ou le contrat de professionnalisation.
- > Appréhender l'articulation entre les attentes de l'alternant et la formation.
- > Savoir formuler la mission auprès de l'alternant.
- > Mesurer l'importance d'une montée progressive des connaissances et compétences visées.
- > Savoir guider l'alternant vers l'autonomie par étapes en prenant en compte les besoins, les attentes et la qualification visée en fin d'apprentissage.

- **Communiquer, Transmettre et Motiver efficacement**

- > Etablir un lien privilégié en utilisant la synchronisation.
- > Distinguer communiquer et Transmettre un savoir.
- > Les étapes progressives pour passer de l'apprentissage à l'autonomie.
- > Pratiquer l'écoute active et utiliser la reformulation au quotidien.
- > Utiliser un langage partagé et professionnalisant.
- > Les Clés pour renforcer la motivation et l'assiduité.

CERTIFICATION RELATIVE AUX COMPÉTENCES DE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE / TUTEUR

PROGRAMME

JOUR 2

- **Organiser un parcours de formation**

- > Préparer les indicateurs nécessaires au contrôle des aptitudes de l'alternant et intégrer la mesure de la motivation.
- > Élaborer le parcours et construire un rythme de formation adapté.
- > Comprendre la différence entre pédagogie et andragogie.
- > Identifier les personnes ressources et formaliser les séquences formatives.

- **Transmettre les savoirs**

- > Préparer les mises en situation nécessaires, donner confiance et fidéliser l'alternant.
- > Anticiper les moyens et matériels nécessaires en fonction des techniques à apprendre.
- > Prévoir les difficultés potentielles et les modalités correctives nécessaires.
- > Expliciter les gestes professionnels et les expliquer étape par étape.
- > Utiliser la démonstration active et favoriser la répétition guidée.
- > Encourager la prise d'initiative et la responsabilisation progressive.

- **De la transmission à l'évaluation**

- > Présenter de manière claire le(s) référentiel(s) d'évaluation et faire des points réguliers avec l'alternant. Vérifier sa compréhension du référentiel et des attendus.
- > Communiquer avec l'alternant, valoriser ses réussites et savoir cadrer avec bienveillance.
- > Construire des grilles d'observation adaptées.
- > Évaluer objectivement les progrès et identifier les axes d'amélioration.
- > Contribuer aux évaluations qualifiantes et mettre en œuvre le contrôle en cours de formation.

- **Participer à l'évaluation des apprentissages**

- > Savoir réaliser des entretiens de bilan constructifs.
- > Savoir adapter le parcours de formation en fonction des acquis et de l'assimilation des savoirs par l'apprenant.
- > Capitaliser sur les erreurs, les difficultés et les réussites de l'apprenant pour le faire progresser.
- > Communiquer et maintenir une relation de proximité avec le centre de formation et son référent.